

Recherches sociographiques



Les zones sociales de l'agglomération de Québec

Gabriel Gagnon

Volume 1, Number 3, 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055031ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, G. (1960). Les zones sociales de l'agglomération de Québec. *Recherches sociographiques*, 1(3), 255–267. <https://doi.org/10.7202/055031ar>

Article abstract

Chez les spécialistes de la sociologie urbaine et de l'écologie humaine, l'une des préoccupations les plus constantes a été la recherche de méthodes et de techniques susceptibles de permettre l'identification et la délimitation de zones sociales homogènes à l'intérieur des grandes villes. Des chercheurs américains — Eshref Shevky et Wendell Bell, notamment — ont élaboré, il y a quelques années, une méthode de délimitation des zones sociales basée sur l'utilisation de la statistique des secteurs de recensement. Les sociologues ont évidemment tout intérêt à tenter d'exploiter ; cette documentation abondante que rassemblent, pour chaque grande ville, les recensements américain et canadien. Gabriel Gagnon propose ici une application de la méthode Sheikh-Bell à la ville et à la banlieue de Québec. Cette étude a été préparée en marge de recherches menées par l'auteur, pour le compte de la Commission d'Habitation de la Cité de Québec, sur "la population et le territoire de la ville de Québec".

L E S Z O N E S S O C I A L E S D E
L ' A G G L O M E R A T I O N D E Q U E B E C

Chez les spécialistes de la sociologie urbaine et de l'écologie humaine, l'une des préoccupations les plus constantes a été la recherche de méthodes et de techniques susceptibles de permettre l'identification et la délimitation de zones sociales homogènes à l'intérieur des grandes villes. Des chercheurs américains — Eshref Shevky et Wendell Bell, notamment — ont élaboré, il y a quelques années, une méthode de délimitation des zones sociales basée sur l'utilisation de la statistique des secteurs de recensement. Les sociologues ont évidemment tout intérêt à tenter d'exploiter cette documentation abondante que rassemblent, pour chaque grande ville, les recensements américain et canadien. Gabriel Gagnon propose ici une application de la méthode Shevky-Bell à la ville et à la banlieue de Québec. Cette étude a été préparée en marge de recherches menées par l'auteur, pour le compte de la Commission d'Habitation de la Cité de Québec, sur "la population et le territoire de la ville de Québec".

La présente étude constitue un essai d'application, à l'agglomération que forment la ville de Québec et sa banlieue, d'une méthode établie par Eshref Shevky et Wendell Bell [1] pour la détermination de zones sociales à l'intérieur de grandes villes. Cette méthode, basée sur l'utilisation des données des recensements décennaux américains, a été standardisée après son application aux villes de Los Angeles et de San Francisco [2]. Nous tentons ici d'adapter cet instrument d'analyse aux données rassemblées par les recensements canadiens, à travers l'étude d'un cas concret, celui de l'agglomération

-
- [1] Voir surtout : Eshref SHEVKY et Wendell BELL, Social Area Analysis (Theory, Illustrative Application and Computational Procedures), Stanford, California, Stanford University Press; London, Oxford University Press, 1955, 70 p. (Stanford Sociological Series, number one).
- [2] Eshref SHEVKY et Marilyn WILLIAMS, The Social Areas of Los Angeles : Analysis and Typology, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1949; Wendell BELL, "The Social Areas of the San Francisco Bay Region", American Sociological Review, 18, 1, February 1953, 39-47.

de Québec. Nous croyons, en effet, qu'une méthode féconde pour l'étude des villes américaines [3] — malgré certaines critiques formulées à propos du choix du secteur de recensement comme unité de mesure [4] — pourrait être utilisée avec avantage dans les études portant sur des villes canadiennes.

I. LA METHODE SHEVKY-BELL

Nous exposerons succinctement l'arrière-plan théorique de la méthode mise au point par Shevky et Bell. Les auteurs de Social Area Analysis proposent tout d'abord, à propos des sociétés industrielles, trois postulats principaux : à mesure que ces sociétés se développent et que s'accroît leur population, des changements se produisent quant à l'étendue et à l'intensité des relations sociales, les fonctions sociales se différencient et l'organisation de la société devient plus complexe. Concrètement, ces changements se manifestent par la mise en place d'une nouvelle structure des occupations, par l'élaboration de nouveaux modes de vie et par une redistribution de la population dans l'espace.

Selon Shevky et Bell, les trois variables qui représentent le mieux les tendances générales observées sont : le rang social (ou statut économique), l'"urbanisation" (ou statut de la famille) et la ségrégation (ou statut ethnique). Parmi les indices statistiques susceptibles de servir à la mesure de ces variables, au niveau du secteur de recensement, on choisit : l'occupation, la scolarité et le prix du loyer [5], pour le rang social; la fécondité, le travail féminin hors du foyer et le type de logement, pour l'"urbanisation"; et, enfin, l'origine ethnique, pour la ségrégation.

[3] Ajoutons aux travaux déjà mentionnés : Wendell BELL, "Social Areas : a Typology of Urban Neighborhoods", dans Marvin B. SUSSMAN, Community Structure and Analysis, New York, Thomas Y. Crowell Co., 1959, 61-92; Maurice D. VAN ARDSOL, Jr., Santo CAMILLERI, Calvin F. SCHMID, "The Generality of Urban Social Area Indexes", American Sociological Review, 23, 3, June 1958, 277-284; Walter C. KAUFMAN, Scott GREER, "Voting in a Metropolitan Community: an Application of Social Area Analysis", Social Forces, 38, 3, March 1960, 196-204.

[4] En particulier, Jerome K. MYERS, "Note on the homogeneity of census tracts : a methodological problem in urban ecological research", Social Forces, 32, 4, May 1954, 364-366; Amos H. HAWLEY, Otis D. DUNCAN, "Social area analysis : a critical analysis", Land Economics, XXXIII, 4, November 1957, 337-345.

[5] En fait, Shevky et Bell ont dû négliger ce dernier indice, à cause du pourcentage variable de locataires dans les divers secteurs de recensement et à cause du risque d'erreur lié à l'appréciation des effets des politiques de contrôle du prix des loyers pendant et après la guerre.

Nous avons laissé de côté dans notre étude l'indice de ségrégation, la grande majorité de la population de l'agglomération de Québec étant canadienne-française. Signalons seulement que, pour Shevky et Bell, les secteurs de recensement qu'on peut considérer comme des secteurs de ségrégation sont ceux où la population d'une origine autre qu'anglo-saxonne forme un pourcentage plus élevé que celui qu'on observe pour l'ensemble de la ville.

On a souvent critiqué, comme étant ambiguë et inadéquate [6], la notion d' "urbanisation" telle que définie dans le schéma exposé plus haut; il semble bien, en effet, que l'emploi du terme d' "urbanisation" dans ce contexte ne puisse être qu'une source de confusion. Ainsi, par exemple, un secteur de banlieue peut occuper un rang peu élevé dans l'échelle construite à partir des indices relatifs au statut de la famille [7] même si le genre de vie de la population qui y réside est typiquement urbain : dans ce cas pourtant, si l'on se conformait aux prescriptions des auteurs de la méthode, il faudrait considérer un tel secteur comme peu "urbanisé".

II. MESURE DU RANG SOCIAL ET DU STATUT DE LA FAMILLE A PARTIR DES DONNEES DU RECENSEMENT CANADIEN

A propos de chacun des cinq indices retenus dans notre étude (occupation, scolarité, fécondité, travail féminin, maisons unifamiliales), nous décrirons les modes de calcul, compte tenu des adaptations que rend nécessaires l'utilisation des données du recensement canadien.

Les indices ont été standardisés d'après les résultats de l'étude des zones sociales de Los Angeles en 1949, de telle sorte que, dans chaque cas, les secteurs de recensement se répartissent le long d'une échelle dont les limites sont 0 et 100. La formule générale pour cette opération est la suivante :

$$s = x (p - o) \quad (1)$$

[6] La meilleure critique est celle que l'on trouve dans l'article cité de Kaufman et Greer.

[7] Dans un secteur de banlieue de formation récente en particulier, on observe fréquemment une natalité relativement forte; peu de femmes travaillent hors du foyer; le nombre des maisons unifamiliales est relativement élevé.

où s est le score standard, o , la limite inférieure observée pour chaque indice, p , le pourcentage calculé pour un secteur donné et x , le résultat de la division du chiffre 100 par l'écart (range) des variations observées pour l'indice considéré. Dans le cas des indices pour lesquels la gradation de 0 à 100 sert à classer les secteurs en ordre décroissant par rapport aux normes théoriques, la formule de standardisation devient :

$$s = 100 - [x(p-o)] \quad (2).$$

1 - Rang social

1) Occupation

Selon la méthode originale, établie à partir des données du recensement américain, on établit l'indice relatif à l'occupation en calculant d'abord la proportion p que forment les hommes de métier, les contremaîtres, les ouvriers spécialisés et les manoeuvres [8] par rapport à la main-d'oeuvre totale d'un secteur de recensement; on applique ensuite la formule standard (2) où $o = 0$ et $x = .1336898$. Nous avons choisi dans le recensement canadien les catégories d'occupations correspondant à peu près à celles que choisissent Shevky et Bell, soit les manoeuvres, les ouvriers des secteurs de la construction, de la fabrication et de la mécanique.

2) Scolarité

Pour le calcul de cet indice, on établit d'abord, si l'on utilise les données du recensement américain, la proportion p des personnes âgées de 25 ans ou plus ayant fréquenté l'école durant huit années ou moins; on applique ensuite la formule standard (2), où, cette fois, $o = 130$ et $x = .1298701$. Au Canada, le recensement indique les années de scolarité non pas seulement pour les personnes âgées d'au moins 25 ans, mais pour les personnes âgées de plus de 5 ans ne fréquentant pas l'école. Nous avons donc dû établir par rapport au total des personnes de cette catégorie le pourcentage de celles qui ont fréquenté l'école durant huit années ou moins; nous ne croyons pas que le fait d'inclure ainsi certains enfants qui ne sont pas encore à l'école affecte nos résultats de façon appréciable.

[8] "Craftsmen, foremen, and kindred workers"; "Operative and kindred workers"; "Labourers".

On obtient l'indice de rang social en faisant la moyenne des deux indices que nous venons de décrire.

2 - Statut de la famille

1) Fécondité

L'indice de fécondité utilisé est le rapport de fécondité (fertility ratio), i. e. le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans pour 1,000 femmes de 15 à 44 ans, dans un secteur donné. Encore ici, on emploie la seconde formule de standardisation; dans ce cas, $o = 9$ et $x = .1661130$.

Nous avons eu de grandes difficultés à calculer cet indice, dans notre étude, parce que le recensement canadien de 1951 ne fournit le nombre de femmes de 15 à 44 ans ni pour les secteurs de recensement ni pour les municipalités de la zone métropolitaine. Plutôt que de l'ignorer complètement, nous avons préféré le calculer approximativement, en supposant que la proportion des femmes parmi la population âgée de 15 à 44 ans était la même dans chaque secteur que dans l'ensemble de la ville; dans le cas de chacune des municipalités de banlieue, on a dû supposer que le taux de masculinité était le même pour les groupes d'âges de 15 à 44 ans que pour l'ensemble de la population.

2) Travail féminin

Nous avons pu nous servir ici exactement du même indice que celui que suggèrent Shevky et Bell : il s'agit simplement de la proportion de femmes au travail par rapport au nombre total des femmes âgées de 14 ans et plus. On applique, pour le calcul de l'indice, la formule de standardisation (1), où $o = 86$ et $x = .2183406$.

3) Maisons unifamiliales

Shevky et Bell se servent ici de la proportion de maisons unifamiliales par rapport à l'ensemble des logements occupés et de la formule de standardisation (2), où $o = 6$ et $x = .1006441$. Dans notre étude, nous n'avons pu effectuer le même calcul puisque, pour la plupart des secteurs, le nombre des maisons unifamiliales n'est pas indiqué. Nous avons dû nous servir des chiffres relatifs aux "appartements et plain-pied", ces données étant fournies

pour la plupart des secteurs. Evidemment, nous avons ainsi dû substituer à la formule de standardisation (2) son inverse, la formule (1).

Comme l'indice de rang social, l'indice relatif au statut de la famille constitue la moyenne simple des trois indices partiels que nous venons de présenter.

Les résultats obtenus à propos de chacun des deux indices synthétiques — "rang social" et "statut de la famille" — sont finalement répartis en quatre classes égales (quartiles) et mis en relation les uns avec les autres à l'aide d'un tableau à deux dimensions (voir Graphique 3). Ce tableau constitue la grille servant à la détermination des zones sociales à l'intérieur d'une agglomération. Ainsi, la zone 1D comprendra les secteurs de recensement qui se situent au niveau le plus bas dans l'échelle relative au "rang social" mais au niveau le plus élevé quant au "statut de la famille"; la zone 4D réunira les secteurs qui se situent au haut de l'échelle à la fois du point de vue du rang social et du statut de la famille. La grille permet la subdivision d'une ville en un nombre maximum de seize zones sociales.

III. LES ZONES SOCIALES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC

Grâce à la méthode que nous venons d'exposer, nous pouvons maintenant déterminer les zones sociales de la ville et de la banlieue de Québec en nous servant des statistiques fournies par le recensement décennal de 1951. Le dernier recensement en date, celui de 1956, ne fournit pas assez de renseignements pour permettre l'emploi de la méthode Shevky-Bell : nous pourrions cependant nous en servir pour étudier l'évolution de la population à l'intérieur des zones constituées à partir des données du recensement de 1951.

1) La ville de Québec

La ville de Québec se divisait, en 1951 comme en 1956, en trente-cinq secteurs de recensement. C'est à partir des statistiques compilées sur la base de ces secteurs que nous avons mis au point le tableau 1; ce tableau rassemble les résultats de nos calculs en ce qui concerne les divers indices considérés et indique dans quelle zone sociale se situe chacun des secteurs de recensement. On remarquera que certains indices standardisés sont négatifs ou supérieurs à 100 : cela provient du fait que la disparité entre les secteurs

de recensement est, dans certains cas, plus marquée à Québec qu'à Los Angeles, ville dont l'étude a servi de base à l'élaboration des formules de standardisation. Cette anomalie n'affecte cependant pas les indices synthétiques, sauf dans le cas du secteur 5 où l'indice relatif au statut de la famille est de 112 : ce petit secteur est justement exceptionnel, puisqu'il est surtout peuplé de femmes adultes et de vieillards (l'indice relatif au travail féminin est de 147).

Le graphique 1 représente la distribution géographique des zones sociales dans la ville de Québec. Les secteurs 4 à 13 correspondent à ce qu'on appelle ordinairement la Haute-Ville, les secteurs 1, 2, 3 et de 14 à 23, à la Basse-Ville et les secteurs de 26 à 35, au quartier Limoilou.

Remarquons d'abord que pour tous les secteurs de la Basse-Ville, de même que pour les secteurs 26 et 34 [9] de Limoilou, l'indice relatif au rang social est inférieur à la moyenne. Quant au statut de la famille, cet ensemble se subdivise en deux parties, les secteurs excentriques (1, 2, 14, 16, 17, 26, 34) — peuplés plus récemment, pour la plupart — occupant un rang plus élevé dans l'échelle que les secteurs formant le centre de la Basse-Ville.

Dans les secteurs de la Haute-Ville situés à l'est de l'avenue de Salaberry et dans les secteurs de Limoilou non mentionnés plus haut, l'indice relatif au rang social est un peu supérieur à la moyenne. C'est seulement dans les quatre secteurs de l'ouest de la Haute-Ville que l'indice de rang social dépasse 75.

Les graphiques 4 et 5 indiquent l'évolution de la population dans chacune des zones entre 1951 et 1956; durant ces cinq années, la population totale de la ville passait de 164, 016 à 170, 703 habitants. On remarquera qu'il y a une population proportionnellement plus forte en 1956 dans les zones de rang social inférieur à la moyenne et que la croissance semble se manifester surtout dans les zones où l'indice relatif au statut de la famille est le plus élevé. Il y aurait donc tendance à l'amélioration du statut de la famille à mesure que la ville se développe; le degré d' "urbanisation", tel que défini par Shevsky et Bell, irait ainsi en diminuant — ce qui montre bien l'ambiguïté du terme proposé par les auteurs de la méthode.

[9] Il est presque sûr que le secteur 34 est passé à un degré plus élevé dans l'échelle de "rang social" depuis 1951 : c'est en effet dans ce secteur que l'accroissement de la population a été le plus rapide après 1951, les nouveaux venus appartenant en majorité à la catégorie des collets blancs (chez ces derniers, le niveau de scolarité est ordinairement assez élevé).

2) La banlieue de Québec

La banlieue comprend ici les 28 municipalités qui, en 1951, formaient avec la ville de Québec la "zone métropolitaine de recensement" de Québec; en 1956, par suite de la subdivision des territoires de Saint-Charles-de-Charlesbourg et de l'Ancienne-Lorette, la banlieue comptait 30 municipalités. Nous n'avons pas cru nécessaire de fournir ici les données qui ont servi à la construction des indices; nous avons seulement reproduit sur le graphique 2 la délimitation finale des zones sociales, d'après les données du recensement de 1951 pour chacune des municipalités considérées.

Quatre municipalités, réunissant 13.7% de la population totale de la banlieue en 1951, appartiennent à la catégorie la moins élevée du point de vue du rang social (catégorie 1). Parmi ces municipalités, la moins "urbanisée" est celle de Beauport-Ouest (catégorie A); viennent ensuite Québec-Ouest et Sainte-Thérèse (catégorie B) et, enfin, Montmorency (catégorie C).

Du point de vue du rang social, c'est dans la deuxième catégorie qu'on relève le plus grand nombre de municipalités, soit 16 — 49.7% de la population totale de la banlieue en 1951. Quant au statut de la famille, la catégorie A comprend Saint-Nicolas, Charlesbourg-Est, Saint-Charles-de-Charlesbourg (Orsainville et Charlesbourg-Ouest en 1956) et l'Ancienne-Lorette (Sainte-Monique-des-Saules et L'Ancienne-Lorette en 1956). Dans la catégorie C, on ne trouve que la municipalité de Saint-Michel-Archange, mais il s'agit là d'un cas particulier, puisque la population de cette localité ne comprend que le personnel et les pensionnaires d'un hôpital pour malades mentaux. La catégorie B comprend les onze autres municipalités; celles-ci, pour la plupart, sont situées à proximité de la ville.

La troisième catégorie dans l'échelle de rang social comprend sept municipalités, soit 27.2% de la population de la banlieue en 1951. Par rapport au statut de la famille, ces localités se répartissent en trois groupes: Saint-David (catégorie A); Beauport, Charny, Cap-Rouge, Château-d'Eau et Sainte-Foy (catégorie B); Lévis (catégorie C).

Seule Sillery — 9.4% de la population de la banlieue — se situe dans la catégorie la plus élevée (catégorie 4) quant au rang social, tout en faisant partie de la catégorie B du point de vue du statut de la famille.

L'examen des graphiques 6 et 7 permet de suivre l'évolution de la population, dans chacune des zones de la banlieue, de 1951 à 1956. Entre ces deux dates, la population totale de la banlieue passait de 110,108 à 138,510 habitants.

Nous constatons d'abord que le pourcentage de la population résidant dans les zones de rang social supérieur à la moyenne augmente de près de 4%, au dépens des zones de rang social inférieur. En même temps, la population des zones où l'indice relatif au statut de la famille est inférieur à la moyenne augmente dans la même proportion. Un examen plus attentif des graphiques révèle que l'augmentation s'est produite principalement dans la zone 3B où se trouve Sainte-Foy, la municipalité de banlieue qui a connu la plus forte expansion de 1951 à 1956. Peut-être l'accroissement de la population a-t-il fait passer Sainte-Foy dans une zone correspondant à un indice plus élevé du point de vue du statut de la famille; nous ne le saurons qu'après le recensement de 1961, mais il est permis d'en douter, puisque l'augmentation du volume et de la densité de la population y a probablement entraîné — comme dans la plupart des localités-dortoirs de banlieue — un accroissement relatif du nombre d'enfants et du nombre de maisons unifamiliales, de même qu'une diminution relative du nombre de femmes ayant un emploi hors du foyer. L'urbanisation ne s'accompagne pas nécessairement, on le voit, d'une détérioration quant au statut de la famille, comme le supposent Shevky et Bell quand ils désignent le même indice comme un indice d' "urbanisation" ou comme un indice relatif au "statut de la famille".

*

* *

Les résultats que nous avons obtenus, dans notre étude de l'agglomération de Québec, nous paraissent démontrer l'intérêt de la méthode élaborée par Shevky et ses principaux collaborateurs, Wendell Bell et Marilyn Williams. Les découpages auxquels nous a permis d'arriver l'application de techniques différentes donnent, pour l'essentiel, la même image sociologique de la ville et de la banlieue de Québec.

Gabriel GAGNON

Centre de recherches sociales,
Faculté des Sciences sociales,
Université Laval.

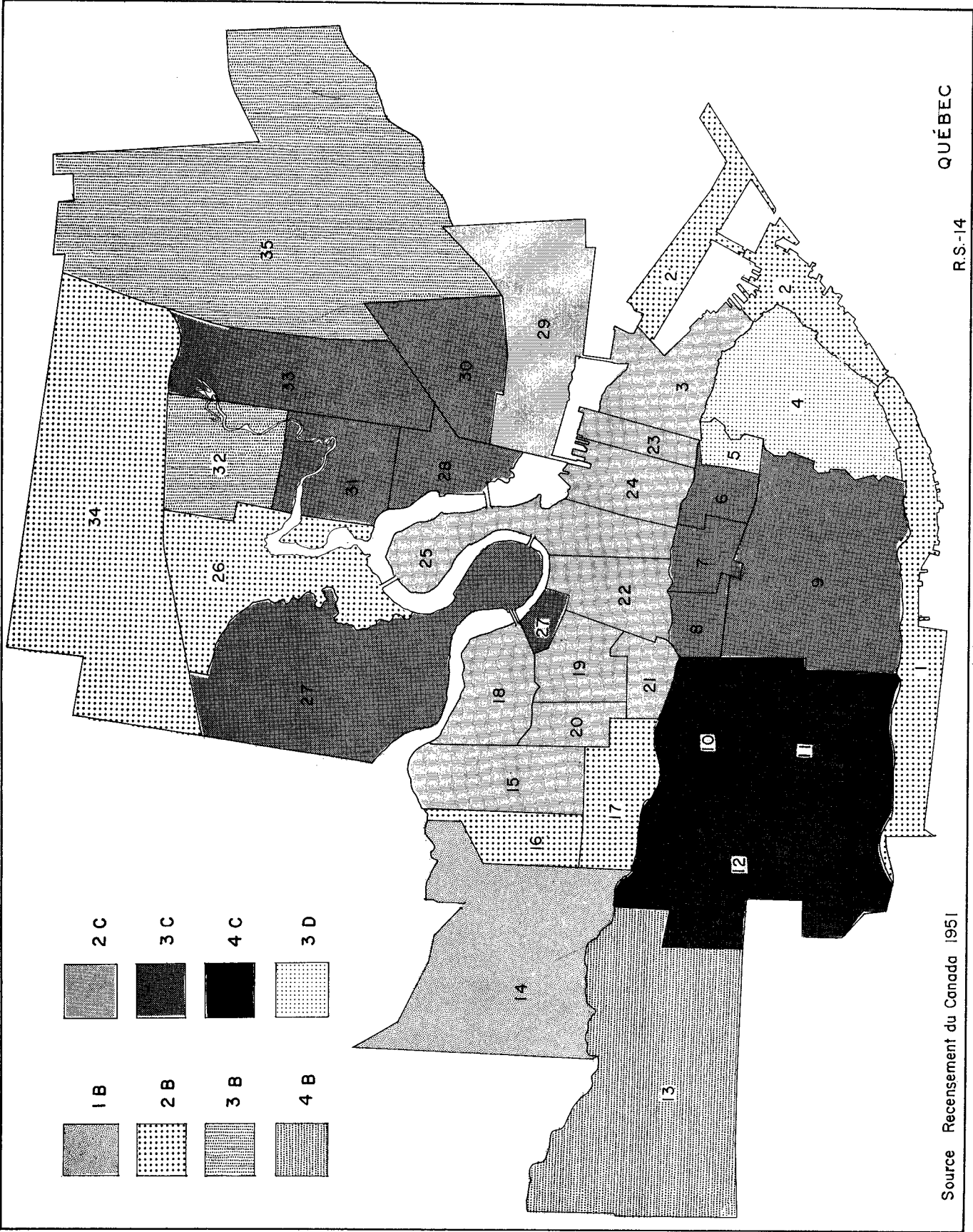
TABLEAU 1

REPARTITION PAR "ZONE SOCIALE" DES SECTEURS DE RECENSEMENT DE LA VILLE DE QUEBEC (1951)

| S.R. | RANG SOCIAL | | | | INDICE R. S. | STATUT DE LA FAMILLE | | | | | | INDICE S. F. | ZONE SOCIALE |
|------|-------------|------|-----------|------|-----------------|----------------------|-----------------|------|----------------------------|------|---------------------------|-----------------|-----------------|
| | Occupation | | Scolarité | | | Fécondité | Travail féminin | | Maisons uni- familiales | | Maison uni- familiales | | |
| | (P.) | (S.) | (P.) | (S.) | | | (P.) | (S.) | (P.) | (S.) | | | |
| 1 | 373 | 50 | 593 | 40 | 45 | 519 | 15 | 273 | 41 | 796 | 80 | 45 | 2B |
| 2 | 349 | 53 | 764 | 18 | 36 | 486 | 21 | 191 | 23 | 962 | 96 | 47 | 2B |
| 3 | 343 | 54 | 719 | 24 | 39 | 451 | 27 | 338 | 55 | 912 | 91 | 58 | 2C |
| 4 | 140 | 81 | 404 | 64 | 73 | 160 | 75 | 585 | 109 | 844 | 84 | 89 | 3D |
| 5 | 125 | 83 | 417 | 63 | 73 | 70 | 90 | 759 | 147 | 1000 | 100 | 112 | 3D |
| 6 | 282 | 62 | 571 | 43 | 53 | 318 | 49 | 351 | 58 | 939 | 94 | 67 | 3C |
| 7 | 280 | 63 | 501 | 52 | 58 | 249 | 60 | 337 | 55 | 959 | 96 | 70 | 3C |
| 8 | 284 | 62 | 447 | 59 | 61 | 367 | 41 | 281 | 43 | 961 | 96 | 60 | 3C |
| 9 | 142 | 81 | 372 | 69 | 75 | 244 | 61 | 428 | 75 | 875 | 87 | 74 | 3C |
| 10 | 120 | 84 | 256 | 84 | 84 | 279 | 55 | 369 | 62 | 890 | 89 | 69 | 4C |
| 11 | 74 | 90 | 152 | 97 | 94 | 234 | 63 | 310 | 49 | 798 | 80 | 64 | 4C |
| 12 | 62 | 92 | 162 | 96 | 94 | 339 | 45 | 299 | 47 | 883 | 88 | 60 | 4C |
| 13 | 90 | 88 | 239 | 86 | 87 | 738 | -21 | 322 | 52 | 697 | 70 | 34 | 4B |
| 14 | 553 | 26 | 870 | 4 | 15 | 547 | 11 | 244 | 34 | 372 | 37 | 27 | 1B |
| 15 | 449 | 40 | 739 | 21 | 31 | 452 | 26 | 285 | 43 | 925 | 92 | 54 | 2C |
| 16 | 451 | 40 | 777 | 16 | 28 | 480 | 22 | 259 | 38 | 892 | 89 | 50 | 2B |
| 17 | 482 | 36 | 784 | 15 | 26 | 493 | 20 | 231 | 32 | 928 | 93 | 48 | 2B |
| 18 | 458 | 39 | 688 | 28 | 34 | 367 | 41 | 271 | 40 | 974 | 97 | 59 | 2C |
| 19 | 421 | 44 | 626 | 36 | 40 | 411 | 33 | 297 | 46 | 918 | 92 | 57 | 2C |
| 20 | 465 | 38 | 502 | 52 | 45 | 468 | 24 | 236 | 33 | 967 | 97 | 51 | 2C |
| 21 | 500 | 33 | 762 | 18 | 26 | 458 | 25 | 274 | 41 | 894 | 89 | 52 | 2C |
| 22 | 413 | 45 | 739 | 21 | 33 | 422 | 31 | 285 | 43 | 964 | 96 | 57 | 2C |
| 23 | 306 | 59 | 660 | 31 | 45 | 343 | 45 | 305 | 48 | 958 | 96 | 63 | 2C |
| 24 | 374 | 50 | 704 | 25 | 38 | 364 | 41 | 302 | 47 | 943 | 94 | 61 | 2C |
| 25 | 391 | 48 | 701 | 26 | 37 | 346 | 44 | 332 | 54 | 929 | 93 | 64 | 2C |
| 26 | 416 | 44 | 668 | 30 | 37 | 576 | 6 | 222 | 30 | 851 | 85 | 40 | 2B |
| 27 | 81 | 89 | 622 | 36 | 63 | 239 | 62 | 284 | 43 | - | - | 52 | 3C |
| 28 | 311 | 58 | 527 | 48 | 53 | 344 | 44 | 273 | 41 | 976 | 98 | 61 | 3C |
| 29 | 411 | 45 | 628 | 35 | 40 | 460 | 25 | 246 | 35 | 951 | 95 | 52 | 2C |
| 30 | 345 | 54 | 469 | 56 | 55 | 343 | 45 | 265 | 39 | 966 | 97 | 60 | 3C |
| 31 | 225 | 70 | 472 | 56 | 63 | 394 | 36 | 293 | 45 | 925 | 92 | 58 | 3C |
| 32 | 264 | 65 | 480 | 55 | 60 | 419 | 32 | 195 | 24 | 832 | 83 | 46 | 3B |
| 33 | 272 | 64 | 420 | 62 | 63 | 419 | 32 | 253 | 36 | 842 | 84 | 51 | 3C |
| 34 | 388 | 48 | 540 | 47 | 48 | 586 | 4 | 198 | 24 | 656 | 65 | 31 | 2B |
| 35 | 305 | 59 | 473 | 55 | 57 | 543 | 11 | 282 | 43 | 800 | 80 | 45 | 3B |

Source: Bureau Fédéral de la Statistique, Neuvième recensement du Canada, 1951.

Abréviations et symboles : S. R. : secteur de recensement; p: proportion pour 1,000; S: indice standardisé; R. S.: rang social; S. F.: statut de la famille.

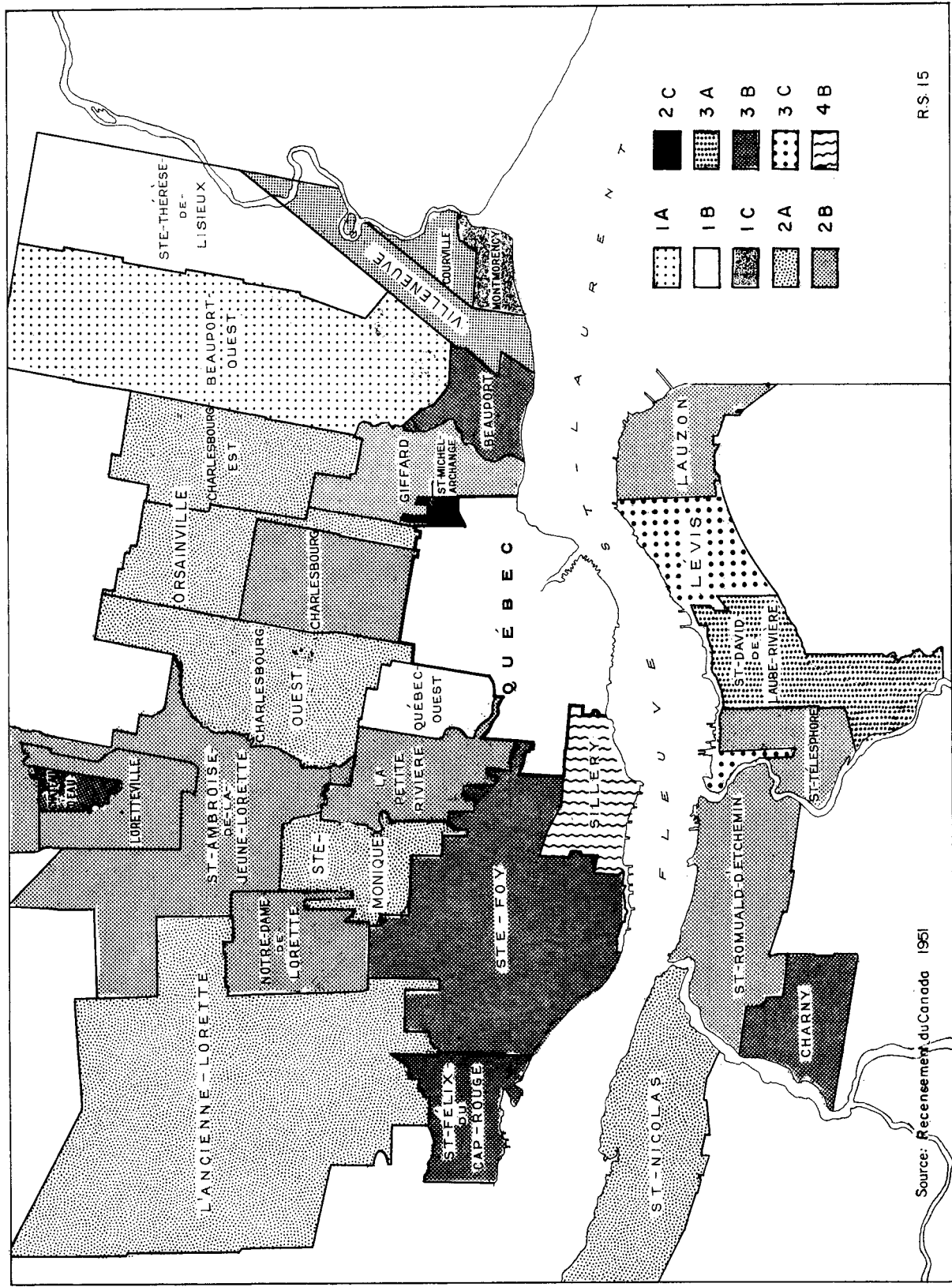


Source Recensement du Canada 1951

GRAPHIQUE 1. Les zones sociales de la ville de Québec, 1951.
(d'après la méthode SHEVKY-BELL)

R.S.-14

QUÉBEC

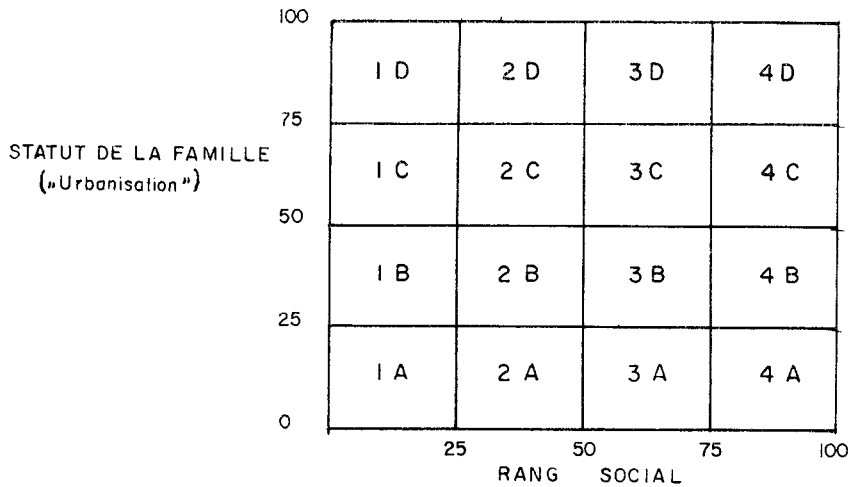


Source: Recensement du Canada 1951

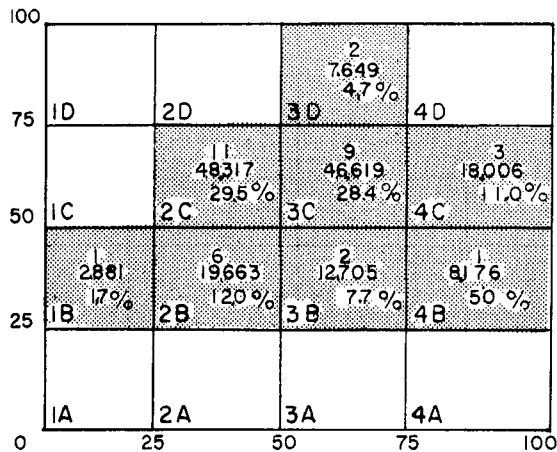
R.S. 15

GRAPHIQUE 2. Les zones sociales de la banlieue de Québec, 1951.
 (d'après la méthode SHEVSKY-BELL)

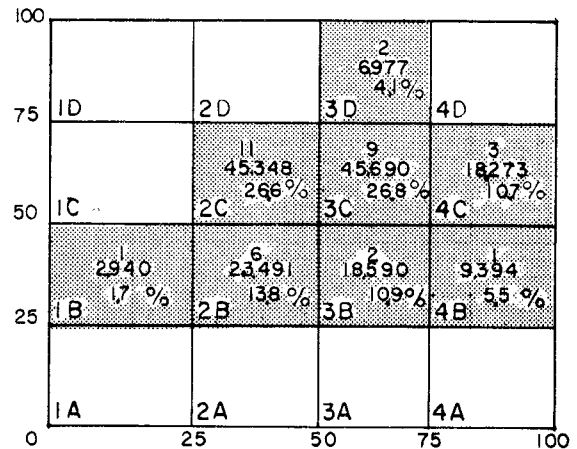
[Les municipalités de Charlesbourg-Ouest et d'Orsainville formalisées en 1951, l'unique municipalité de Saint-Charles-de-Charlesbourg]



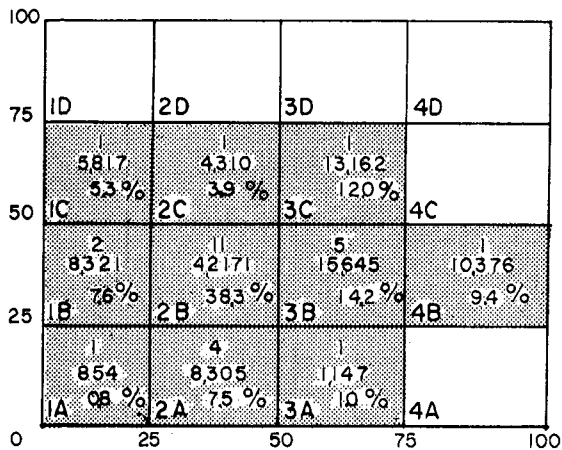
GRAPHIQUE 3. Schéma théorique des zones sociales déterminées d'après la méthode SHEVKY-BELL.



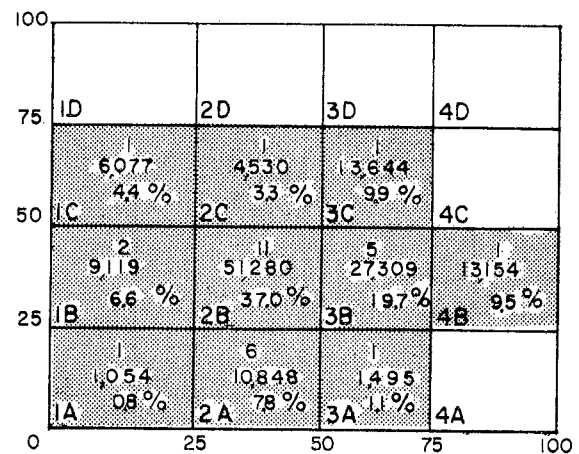
GRAPHIQUE 4. Nombre de secteurs de recensement, population et pourcentage de la population par rapport à la population totale, par zone sociale, ville de Québec, 1951.



GRAPHIQUE 5. Nombre de secteurs de recensement, population et pourcentage de la population par rapport à la population totale, par zone sociale, ville de Québec, 1956.



GRAPHIQUE 6. Nombre de municipalités, population et pourcentage de la population par rapport à la population totale de la banlieue, par zone sociale, banlieue de Québec, 1951.



GRAPHIQUE 7. Nombre de municipalités, population et pourcentage de la population par rapport à la population totale de la banlieue, par zone sociale, banlieue de Québec, 1956.